





**ASSISTENT À LA RÉUNION**

- |                                      |                             |
|--------------------------------------|-----------------------------|
| - M <sup>me</sup> Josiane Michaud    | Secrétaire de réunion       |
| - M. Sylvain Vachon                  | Personnel cadre observateur |
| - M <sup>me</sup> Gabrielle Fournier | Observatrice                |

**PERSONNES INVITÉES**

- |  |   |
|--|---|
| - M <sup>me</sup> Karoline Morris      | Directrice des ressources matérielles et financières          |
| - M <sup>me</sup> Geneviève Beauséjour | Directrice des activités d'enseignement au campus de Montréal |
| - M. Charles Flageole                  | Coordonnateur de la recherche et de l'innovation              |



## **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ;
2. Vérification des présences et atteinte du quorum ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Déclaration d'intérêts ;
5. Suivi des postes au conseil d'administration ;
6. Approbation des décisions :
  - 6.1. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2021 ;
  - 6.2. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2021 ;
  - 6.3. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 septembre 2021 ;
7. Suivi des procès-verbaux du 9 juin, du 29 juin et du 23 septembre 2021 ;
8. Période de questions pour la communauté collégiale ;

## **DÉCISIONS**

9. Approbation du plan de la réussite 2021-2023 — campus de Montréal ;
10. Approbation du calendrier de gestion pédagogique 2021-2022 ;
11. Approbation de la nouvelle version de l'AEC Soutien administratif — campus des Îles-de-la-Madeleine ;
12. Modifications au Règlement sur les conditions d'admission aux programmes offerts au Cégep de la Gaspésie et des Îles (Règlement n° 4) ;
13. Nomination au conseil d'administration de la personne titulaire d'un diplôme d'études collégiales préuniversitaire ;
14. Autorisation d'une dépense supplémentaire pour le contrat de sécurité ;
15. Approbation du plan de travail et du budget prévisionnel du CCTT des pêches et de l'aquaculture ;

## **ORIENTATION**

16. Planification stratégique 2023-2028 ;



## **INFORMATIONS**

17. Correspondance ;
18. Dépôt du vote électronique du 5 octobre 2021 sur les nominations à la Commission des études ;
19. Dépôt du vote électronique du 5 octobre 2021 sur l'octroi du contrat de déneigement ;
20. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif du 9 juin 2021, du 29 juin 2021 et du 5 août 2021 ;
21. Information du président ;
22. Information de la directrice générale ;
23. Information du directeur des études ;
24. Dépôt du plan de travail de la direction générale et de la direction des études ;
25. Suivi budgétaire ;
26. Suivi des travaux du comité de gouvernance et d'éthique ;
27. Suivi des travaux à la résidence étudiante ;
28. Suivi du campus de Montréal ;
29. Suivi des activités à l'international ;
30. Questions diverses ;
31. Date de la prochaine assemblée ;
32. Levée de la séance.

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président du conseil souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance.

Le président informe les membres qu'il s'agit de la dernière séance du conseil pour M. Jean-Étienne Solomon et le remercie pour son engagement, son dévouement et sa participation.

## 2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET ATTEINTE DU QUORUM

La secrétaire générale procède à la vérification des présences et confirme l'atteinte du quorum.

## 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour.

Ce dernier propose l'ajout d'un sujet intitulé « Approbation du plan de travail et du budget prévisionnel du CCTT des pêches et de l'aquaculture » placé au point n° 15 de l'ordre du jour. Les points subséquents de l'ordre du jour sont ajustés en conséquence. Le point « questions diverses » demeure ouvert pour la durée de la rencontre.

Sur une proposition de M. Paul-André Bourque-Éloquin, appuyée par M. Jean-Étienne Solomon, il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour en tenant compte des modifications apportées.

Résolution CA-2122-14

Fichier joint : *Projet ordre du jour\_CA\_2021-10-19*

Le président informe les membres qu'ils recevront un nouveau formulaire de déclaration d'intérêts à remplir dans les prochaines semaines. Il rappelle aux membres qui ne l'ont pas encore fait d'envoyer rapidement le formulaire pour les opérations entre apparentés.

## 4. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président invite les membres à signifier tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts en lien avec un ou des sujets inscrits à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts en lien avec l'ordre du jour n'est déclaré.

## 5. SUIVI DES POSTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président présente le suivi des postes à pourvoir au conseil d'administration :

- Personnel cadre observateur (remplacement de M. Sylvain Vachon) : L'Association des cadres du Cégep a tenu une assemblée et a désigné M. Charles Flageole à titre de représentant du personnel-cadre au CA. M. Flageole débutera ses fonctions le 20 octobre 2021.
- Personnel de soutien (remplacement de M<sup>me</sup> Lise Bourg) : Une demande a été formulée au syndicat du personnel de soutien des campus de Grande-Rivière, des Îles-de-la-Madeleine, de Gaspé et de Carleton-sur-Mer et aucun membre n'a été désigné. Les syndicats seront de nouveau sollicités.
- Personnel enseignant (remplacement de M<sup>me</sup> Lisandre G. Solomon) : Une demande a été formulée au syndicat du personnel enseignant de Carleton-sur-Mer et de Montréal; aucun membre n'a été désigné. Le syndicat de Grande-Rivière est actuellement en consultation de ses membres jusqu'au 22 octobre. À défaut de réponse, le syndicat du personnel enseignant des Îles-de-la-Madeleine sera sollicité.
- Communauté étudiante — Programme d'étude technique : Nous sommes en attente d'un retour de l'association étudiante de Gaspé.
- Communauté étudiante — Programme d'études préuniversitaires : Nous sommes en attente d'un retour de l'association étudiante de Carleton-sur-Mer.
- Titulaire de DEC : la nomination de ce poste est prévue à l'ordre du jour de la rencontre actuelle.

## 6. APPROBATION DES DÉCISIONS

### 6.1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2021

La secrétaire générale est exemptée de la lecture du procès-verbal qui a été acheminé aux membres en conformité du Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Sur une proposition de M. Joey Fugère, appuyée par M. Antonio J. Blouin, il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2021.

Résolution CA-2122-15

Fichier joint : Procès-verbal\_CA\_2021-06-09

### 6.2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUIN 2021

La secrétaire générale est exemptée de la lecture du procès-verbal qui a été acheminé aux membres en conformité du Règlement n°1 de régie interne du Cégep.

Sur une proposition de M. Jean-Étienne Solomon, appuyée par M. Jean-Michel Côté, il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2021.

Résolution CA-2122-16

Fichier joint : Procès-verbal\_CA\_2021-06-29

### 6.3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2021

La secrétaire générale est exemptée de la lecture du procès-verbal qui a été acheminé aux membres en conformité du Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Josée Laflamme, appuyée par M<sup>me</sup> Lisandre G. Solomon, il est résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 septembre 2021

Résolution CA-2122-17

Fichier joint : Procès-verbal\_CA\_2021-09-23

## 7. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DU 9 JUIN, 29 JUIN ET 23 SEPTEMBRE 2021

La directrice générale présente les suivis aux procès-verbaux du conseil d'administration du 9 juin, du 29 juin et du 23 septembre 2021.

### **Rapport sans fumée**

Le rapport de la politique sans fumée a été envoyé le 27 juin 2021 au ministère de la Santé et des Services sociaux.

### **Les bons coups du Cégep**

L'équipe des communications ne sera pas en mesure de préparer le document sur les bons coups du Cégep. Toutefois, le nouveau site Internet qui sera lancé en 2022 permettra de consulter de manière conviviale les actualités du Cégep.

### **Projet conjoint avec l'UQAR**

Le projet conjoint avec l'UQAR pour une antenne universitaire en Gaspésie sera présenté au ministre Julien dans les prochaines semaines. Les organismes du milieu ont été invités à transmettre des lettres d'appui au projet. Une rencontre avec la ministre McCann suivra.

L'UQAR cherche un financement pour assurer une présence dans tous les campus du Cégep et le Cégep cherche du financement pour offrir les mêmes services à la communauté étudiante universitaires qu'aux étudiants du Cégep (ex. : services psychosociaux, bibliothèque, etc.)

### **Entente avec Bouge pour que ça bouge**

L'entente avec *Bouge pour que ça bouge* a été signée à la suite de la rencontre du comité exécutif du 5 août 2021. Les activités sont commencées depuis le début de la session, et le partenariat se déroule bien.

### **Signature du règlement hors cour**

Signature du règlement hors cour dans la cause de Rehill Services : Le 16 juin 2021, le règlement final dans la cause de Rehill Services a été inscrit au pluriatif (le registre public des dossiers judiciaires) mettant fin à ce dossier.

### **Fête de la reconnaissance**

La Fête de la reconnaissance (2020 et 2021) a eu lieu le 7 octobre dernier et s'est déroulée simultanément dans les campus. La fête a permis de souligner le départ à la retraite de 31 personnes et les années de services (15-20-25-30-35-40) de 45 personnes. Une activité virtuelle a été diffusée dans les campus où un total de 150 personnes étaient rassemblées, dans le respect des règles de distanciation sociale. Le lien vers l'émission virtuelle a été transmis aux membres du personnel, leur permettant de visionner l'activité. Après le visionnement, les campus ont organisé une activité permettant de remettre les cadeaux aux personnes fêtées et de socialiser.

Après la présente rencontre du conseil d'administration, les membres sont invités à visionner un slam en l'honneur des personnes retraitées, composé par une enseignante en littérature du campus de Gaspé, M<sup>me</sup> Annie Arsenault, et interprété par trois étudiants du Cégep.

**Considérant** le succès de la Fête de la reconnaissance, le conseil d'administration propose de transmettre une motion de félicitations aux personnes impliquées dans le slam composé en l'honneur des personnes retraitées, à l'animateur ainsi qu'au comité organisateur de cette activité.

Sur une proposition de M. Antonio J. Blouin, appuyée par Mme Lisandre G. Solomon, il est résolu :

De transmettre une motion de félicitations à M<sup>me</sup> Annie Arsénault (auteure), M. Noé Bélanger (interprète), M<sup>me</sup> Océane Boudreau (interprète), M. Jordan-Alexandre Leblanc (interprète), à M. Guy Anglehart, animateur de la soirée, ainsi qu'au comité organisateur de la Fête de la reconnaissance 2020-2021.

Résolution CA-2122-18

### **Suivi des négociations des conventions collectives**

Toutes les ententes de principes de nouvelles conventions collectives des syndicats ont été paraphées. L'étape de rédaction est commencée, et les textes officiels seront prêts dans quelques mois.

Quelques faits saillants :

#### **Enseignants**

Avancées du côté de la reconnaissance du travail fait par les enseignants à la formation continue qui, habituellement, étaient plutôt à forfait.

#### **Professionnels**

Primes de disponibilité et élargissement de la prime de responsabilité selon la supervision du personnel qu'ils ont à faire.

#### **Personnel de soutien**

Modifications au niveau du perfectionnement et avancées relatives au télétravail : des consultations se feront avec les syndicats pour mettre en place des mesures de télétravail. Il devrait y avoir un projet pilote de médiation arbitrale et une enveloppe en santé globale pour promouvoir l'activité physique.

## **Présentation du projet pêche**

L'École des pêches et de l'aquaculture du Québec a répondu à un appel à projets de Transport Canada pour le programme de contributions pour la sécurité nautique. Ce projet vise à sensibiliser le public sur la sécurité nautique (navigation de plaisance et pêche commerciale). Le projet de l'ÉPAQ vise à développer des outils de sensibilisation visuels et audiovisuels sur les priorités de navigation et les impacts de la conduite d'un navire dans des conditions de fatigue ou sous influence de drogues ou d'alcool.

Le projet se déroule de mai 2021 à mars 2022. Transport Canada contribue au projet à hauteur de 200 000 \$.

Le projet est une belle marque de reconnaissance de l'expertise du Cégep à mener des projets d'envergure nationale.

## **Suivi de la situation avec Merinov**

Ce sujet sera présenté au point « Approbation du plan de travail et du budget prévisionnel du CCTT des pêches et de l'aquaculture ».

## **Nomination d'un représentant au CA de Merinov**

Le Cégep rencontre le MAPAQ la semaine du 25 octobre. Un suivi sera effectué à la prochaine séance du conseil d'administration.

## **Suivi de la demande de révision à la Commission d'accès à l'information**

- Le 21 juin 2021, le Cégep a déposé une demande de révision à la Commission d'accès à l'information (CAI) afin d'obtenir du ministère de l'Enseignement supérieur (MES) une copie du rapport d'enquête sur le recrutement d'étudiant ou les extraits du rapport qui concernent le Cégep.
- Le 21 juillet 2021, la CAI a demandé au MES de transmettre au Cégep la réponse motivée à la demande d'accès au rapport d'enquête.
- Le 5 août 2021, le MES a répondu au Cégep qu'il ne pouvait pas transmettre le document pour des raisons de confidentialité (renseignements confidentiels appartenant à des tiers).
- Le 25 août 2021, la CAI a demandé au Cégep s'il maintenait ou non sa demande de révision.

- Le 8 septembre 2021, le Cégep a transmis à la CAI sa décision de maintenir la demande en révision.
- Le 1<sup>er</sup> octobre 2021, le CAI a demandé au MES des informations complémentaires concernant les tiers visés par les renseignements confidentiels.

Ce suivi se retrouve dans l'ordre du jour de la séance actuelle :

- Suivi des indicateurs de la planification stratégique (dans le point Planification stratégique)

## 8. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE

En conformité avec la résolution CA-02-176, la secrétaire générale a informé la communauté collégiale qu'une période de questions serait prévue à l'ordre du jour de la réunion du conseil.

Aucune question n'a été reçue.

## 9. APPROBATION DU PLAN DE LA RÉUSSITE 2021-2023 — CAMPUS DE MONTRÉAL

M<sup>me</sup> Geneviève Beauséjour, directrice des activités d'enseignement au campus de Montréal, présente le sujet et répond aux questions des membres.

Lors de l'élaboration du plan institutionnel de la réussite en 2018, le campus de Montréal n'en était qu'à ses débuts et n'a pas été intégré aux consultations. Depuis, il s'est avéré nécessaire d'avoir un plan de la réussite spécifique aux réalités du campus de Montréal. Les membres du personnel du campus ont participé au processus de consultation qui a permis de déposer un document pour approbation à la Commission des études. Ce document repose également sur une analyse des données de la réussite, une analyse des écueils des programmes d'études et tient compte de la réalité spécifique des étudiantes et étudiants étrangers.

Le plan de la réussite présente trois objectifs qui sont propres au campus de Montréal :

- Soutenir les étudiantes et étudiants dans leur choix vocationnel afin de favoriser la persévérance et la diplomation dans un programme qui leur convient ;
- Favoriser l'intégration des étudiantes et des étudiants à la société québécoise ;
- Soutenir une formation de qualité en fonction des besoins actuels et contextualisés.

Les membres soulignent que ce document est intéressant et permet d'avoir une idée claire du fonctionnement et des défis du campus de Montréal.

**Considérant** la nécessité de doter le campus de Montréal d'un plan de la réussite ;

**Considérant** qu'une action avait été indiquée au plan d'action élaboré à la suite de l'évaluation de nos processus d'assurance qualité (janvier 2019) et qui invitait le Cégep à procéder à l'analyse des systèmes d'assurance qualité touchant, entre autres, la réussite au campus de Montréal et à procéder à sa mise à jour ;

**Considérant** l'approbation du plan de la réussite 2021-2023 par la Commission des études lors de sa séance du 8 septembre 2021 ;

Sur une proposition de M. Malek Arab, appuyée par M<sup>me</sup> Caroline Stevens, il est résolu :

D'approuver le plan de la réussite 2021-2023 du campus de Montréal.

Résolution CA-2122-19

Fichier joint : *Plan de la réussite 2021-2023\_Campus de Montréal*

## 10. APPROBATION DU CALENDRIER DE GESTION PÉDAGOGIQUE 2021-2022

M. Jean Gagné, directeur des études, présente le sujet et répond aux questions des membres.

La Politique institutionnelle d'évaluation des programmes d'études prévoit l'adoption d'un calendrier de gestion pédagogique qui présente la façon dont les programmes d'études seront évalués ou modifiés.

À noter qu'au cours des deux prochaines années, le Cégep devra élaborer des versions locales de programme pour six nouveaux devis ministériels. Les travaux entourant le renouvellement de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages vont également reprendre.

**Considérant** la responsabilité confiée au conseil d'administration d'approuver le calendrier de gestion pédagogique ;

**Considérant** l'approbation du calendrier de gestion pédagogique 2021-2022 par la Commission des études à sa séance du 8 septembre 2021 ;

Sur une proposition de M. Joey Fugère, appuyée par M<sup>me</sup> Josée Laflamme, il est résolu :

D'approuver le calendrier de gestion pédagogique 2021-2022.

Résolution CA-2122-20

Fichier joint : *Calendrier\_gestion\_pédagogique\_2021-2022*

## 11. APPROBATION DE LA NOUVELLE VERSION DE L'AEC SOUTIEN ADMINISTRATIF — CAMPUS DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

M. Jean Gagné, directeur des études, présente le sujet et répond aux questions des membres.

La dernière version de l'AEC *Soutien administratif (LCA.EB)* a été adoptée à l'hiver 2012. Cette AEC est en lien avec le programme de DEC *Techniques de comptabilité et gestion* (programme souche). À la suite de l'autoévaluation du DEC *Techniques de comptabilité et gestion*, une nouvelle version locale de ce programme a été adoptée à l'automne 2015. Comme les cours et la majorité des compétences de l'AEC *Soutien administratif* découlent du DEC, il convenait d'ajuster les grilles de cours de ces deux programmes.

L'équipe enseignante du programme de DEC *Techniques de comptabilité et gestion* ainsi que l'aide pédagogique individuelle du campus des Îles-de-la-Madeleine ont mis à jour les cours de l'AEC. Leur analyse a permis d'ajuster le logigramme des compétences et, par le fait même, d'adapter le logigramme de cours. Une nouvelle grille de cours est proposée pour l'AEC *Soutien administratif* composée du même nombre d'heures et de compétences que la version précédente, soit 10 compétences et 675 heures.

À noter que ce programme est offert aux Îles-de-la-Madeleine, mais qu'il pourrait être offert dans un autre campus.

**Considérant** la recommandation de la nouvelle version de l'AEC *Soutien administratif* au campus des Îles-de-la-Madeleine par la Commission des études à sa séance du 8 septembre 2021 ;

Sur une proposition de M. Jean-Michel Côté, appuyée par M. Guillaume Chassé, il est résolu :

D'approuver la nouvelle version de l'AEC *Soutien administratif (LCA.EB)* au campus des Îles-de-la-Madeleine.

Résolution CA-2122-21

Fichier joint : *AEC\_Soutien administratif*

## 12. MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR LES CONDITIONS D'ADMISSION AUX PROGRAMMES OFFERTS AU CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES (RÈGLEMENT N° 4)

M. Jean Gagné, directeur des études, présente le sujet et répond aux questions des membres.

Un avis de motion a été déposé à la séance ordinaire du 9 juin 2021 afin de modifier l'article 6 du règlement n° 4. L'article 6 détermine les conditions de poursuite des études après un certain nombre d'échecs à un trimestre donné. Cet article fait référence à la notion de session, alors que cela ne correspond pas à la réalité de la formation continue qui fonctionne davantage avec la notion de « bloc de cours ». Les conditions de poursuite des études prévues au règlement doivent donc refléter cette particularité qui permet aux étudiantes et aux étudiants de la formation continue de reprendre leurs études en main plus rapidement. La pratique par « bloc de cours » est utilisée actuellement pour le suivi de l'ensemble des AEC du Cégep, mais n'est pas prévue au règlement n° 4.

**Considérant** que le règlement sur les conditions d'admission aux programmes offerts au Cégep de la Gaspésie et des Îles (règlement n° 4) est applicable à la formation continue ;

**Considérant** que le règlement ne tient actuellement pas compte de certaines particularités de la formation continue ;

**Considérant** qu'à la formation continue, une session peut contenir plus d'un bloc contenant chacun des cours distincts ;

**Considérant** qu'après analyse des pratiques par la Direction des études, il apparaît dans l'intérêt de la réussite des étudiantes et des étudiants d'effectuer le suivi de leur réussite par « bloc de cours » ;

**Considérant** l'avis de motion déposé à la séance ordinaire du conseil d'administration du 9 juin 2021 ;

**Considérant** que ces modifications sont recommandées par la Commission des études à sa séance du 8 septembre 2021 ;

Sur une proposition de M<sup>me</sup> Marie-Lyne Larrivée, appuyée par M. Paul-André Bourque-Éloquin, il est résolu :

D'approuver les modifications des articles 6.1, 6.2 et 6.3 du règlement sur les conditions d'admission aux programmes offerts au Cégep de la Gaspésie et des Îles telles qu'elles sont présentées en annexe.

Résolution CA-2122-22

Fichier joint : Règlement no 4\_Modifications

### 13. NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA PERSONNE TITULAIRE D'UN DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES PRÉUNIVERSITAIRE

La conseillère aux affaires corporatives, Josiane Michaud, présente ce point. Le poste de titulaire d'un diplôme d'études collégiales dans un programme d'études préuniversitaires est à pourvoir. Conformément à l'article 2.06A du Règlement de régie interne, la secrétaire générale a procédé en demandant aux directions de campus de désigner des diplômés. La personne choisie ne doit pas faire partie du personnel du Cégep, doit résider sur le territoire de la région administrative et avoir obtenu son DEC dans les huit dernières années.

Sept personnes diplômées ont été sollicitées, et une personne a manifesté un intérêt pour le poste. Un comité formé de la directrice générale, de M. Guillaume Chassé et de M. Jean-Étienne Solomon a étudié la candidature et recommande la nomination au conseil.

**Considérant** que le poste de titulaire d'un diplôme d'études collégiales dans un programme d'études préuniversitaires est à pourvoir ;

**Considérant** la conformité des processus de mise en candidatures et de nomination prévus à l'article 2.06A du Règlement de régie interne ;

Sur une proposition de M. Malek Arab, appuyée par M. Jean-Étienne Solomon, il est résolu :

De nommer M<sup>me</sup> Junlian Leblanc au poste de titulaire de diplômes d'études collégiales dans un programme d'études préuniversitaires pour un mandat de trois ans à compter du 20 octobre 2021.

Résolution CA-2122-23

#### 14. AUTORISATION D'UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE POUR LE CONTRAT DE SÉCURITÉ

La directrice des ressources matérielles et financières, M<sup>me</sup> Karoline Morris, présente le sujet et répond aux questions des membres.

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles a attribué en août 2018 un contrat de 3 ans à la firme Neptune Security Services inc. pour des services de sécurité à son campus et à sa résidence étudiante de Gaspé, pour un montant de 249 000 \$. Le contrat avec les options de renouvellement possibles s'est terminé en août dernier.

La *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP) de même que la politique d'achat du Cégep exigent l'autorisation du dirigeant de l'organisme dans le cadre d'un contrat comportant une dépense égale ou supérieure à 100 000 \$, pour effectuer une modification occasionnant une dépense supplémentaire de plus de 10 % de la dépense initiale.

Les éléments suivants justifient l'autorisation d'une dépense supplémentaire de 66 076,75 \$ :

- Les heures supplémentaires effectuées au courant des périodes estivales expliquées, entre autres, par la présence d'étudiantes et d'étudiants étrangers qui ont tendance à rester aux résidences pendant la période estivale
- Les agents de sécurité supplémentaires requis pendant quelques semaines lors de l'incendie des résidences
- Les besoins ponctuels non prévus dans le contrat initial (fériés, évènements spéciaux)

Comme ce montant dépasse 10 % de la dépense initiale (26,5 %), une autorisation est nécessaire afin de respecter toutes les règles.

Cette demande d'autorisation aurait dû se faire préalablement, mais n'a pas été demandée en raison de plusieurs mouvements de personnel. Des correctifs dans les processus ont été faits afin d'éviter que ce type de situation se reproduise.

Il a été envisagé de confier ce mandat de sécurité à l'interne, mais la rareté de main-d'œuvre rend le recrutement et la rétention difficiles.

Un nouvel appel d'offres sera publié d'ici 2022. Il est envisagé de faire un contrat plus court et d'évaluer de nouveau la possibilité de combler ce besoin à l'interne éventuellement.

**Considérant** les besoins non prévus dans le contrat initial ;

**Considérant** l'importance que ces services soient assurés pour la sécurité des lieux et celle de nos étudiantes et étudiants ;

Sur une proposition de M. Paul-André Bourque-Éloquin, appuyée par M. Jean-Étienne Solomon, il est résolu :

D'autoriser la dépense supplémentaire de 66 046,75 \$ reliée au contrat de sécurité accordé à la firme Neptune Security Services inc.

Résolution CA-2122-24

## 15. APPROBATION DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET PRÉVISIONNEL DU CCTT DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE

M. Charles Flageole, coordonnateur de la recherche et de l'innovation, présente ce point et répond aux questions des membres.

Le plan de travail annuel et les budgets prévisionnels pour la période 2021-2022 des CCTT doivent être approuvés par le conseil d'administration et soumis au ministère de l'Enseignement supérieur. Le comité de suivi des CCTT s'est réuni le 15 septembre 2021. Le CCTT des pêches et de l'aquaculture, dont la gestion est assurée par Merinov, est venu présenter son plan de travail et les prévisions budgétaires 2021-2022.

À la suite de la présentation, le comité de suivi n'était pas en mesure de recommander au conseil d'administration l'adoption du plan de travail annuel et du budget prévisionnel 2021-2022 puisque des modifications au plan de travail ont été demandées ainsi qu'une copie du budget prévisionnel de l'OBNL.

Depuis la rencontre du 15 septembre, les modifications demandées ont été apportées au plan de travail. Toutefois, le Cégep retire l'énoncé qui se trouve dans la colonne des risques liés à la gouvernance. Les représentants du Cégep entreprendront plutôt des discussions avec le gestionnaire du CCTT des pêches et de l'aquaculture pour bien définir le risque en question et trouver des solutions appropriées.

De plus, Merinov a fourni le budget prévisionnel de l'OBNL tel qu'il a été demandé, ce qui a permis aux membres du comité de suivi de finaliser leur analyse rigoureuse des documents de reddition de compte.

**Considérant** la demande formulée à Merinov par le comité de suivi des CCTT d'inclure certaines modifications au plan de travail du CCTT des pêches et de l'aquaculture ;

**Considérant** la demande formulée par le comité de suivi des CCTT à Merinov de consulter le budget prévisionnel de l'OBNL Merinov afin de s'assurer qu'il est apte à supporter le déficit du budget prévisionnel du CCTT ;

**Considérant** les modifications faites au plan de travail et la consultation du budget prévisionnel de l'OBNL Merinov ;

**Considérant** la recommandation favorable du comité de suivi des CCTT d'adopter le plan de travail annuel et le budget prévisionnel pour la période 2021-2022 du CCTT des pêches et de l'aquaculture ;

**Considérant** l'obligation du conseil d'administration d'adopter le plan de travail et le budget prévisionnel de chaque CCTT avant le 30 septembre 2021, comme prévu à l'entente de gestion avec le CCTT et dans la reddition de compte avec le ministère de l'Enseignement supérieur ;

Sur une proposition de M. Joey Fugère, appuyée par M. Guillaume Chassé, il est résolu :

D'adopter le plan de travail annuel et le budget prévisionnel pour l'année 2021-2022 du CCTT des pêches et de l'aquaculture, dont la gestion est confiée à Merinov.

Résolution CA-2122-25

Fichiers joints : Plan\_travail\_CCTT\_peches\_2021-2022 et Budget\_2021-2022\_CCTT\_peches

## 16. PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2023-2028

La directrice générale présente le sujet et répond aux questions des membres.

La planification stratégique actuelle vient à échéance en 2023. Le Cégep amorce la dernière année de réalisation de cette planification tout en débutant les travaux pour son renouvellement. Un important travail a été effectué afin de se doter d'indicateurs de suivi concrets et mesurables. Le tableau de bord qui présente les indicateurs de suivi de la planification 2018-2023 est transmis aux membres du conseil. Ce tableau de bord sera utilisé pour faire le bilan des années 2020 à 2023.

La planification actuelle sera évaluée sur la base de ces indicateurs jusqu'en 2023, mais il n'y aura pas d'actualisation de son contenu. La décision a plutôt été prise d'amorcer les travaux pour la prochaine planification.

Les travaux pour le renouvellement de la planification stratégique 2023-2028 vont s'amorcer cet automne. Le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 4 octobre 2021 et a pris connaissance du calendrier de travail proposé pour l'automne 2021. L'objectif est de déposer un appel d'offres d'ici janvier 2022 pour recruter une firme externe responsable d'accompagner la direction générale dans ce mandat. À l'issue de la rencontre, les membres du comité de gouvernance et d'éthique ont convenu de proposer au conseil de former un comité-conseil dont le mandat spécifique serait de conseiller la direction générale concernant la nouvelle planification. Le comité sera formé à la prochaine séance du conseil.

Fichier joint : Suivi\_Indicateurs\_Planification\_2018-2023

## 17. CORRESPONDANCE

Le président présente les correspondances reçues :

**Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur : approbation du nouveau programme de *Sciences humaines***

Cette lettre confirme l'approbation par le ministère du nouveau programme d'études préuniversitaires *Sciences humaines* menant au DEC. Ce programme remplacera obligatoirement l'ancien à compter de l'année scolaire 2023-2024. Un montant de 3 660 \$ est accordé au Cégep pour l'achat de matériel informatique additionnel.

*Fichier joint : Lettre\_MES\_Prog Sciences humaines et matériel informatique\_2021-06-14*

**Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur : subvention pour le programme *Techniques juridiques***

Cette lettre annonce une subvention de 120 000 \$ pour l'année 2020-2021 pour le projet visant à accroître les apprentissages en milieu de travail dans le cadre du programme d'études *Techniques juridiques*.

*Fichier joint : Lettre\_MES\_Subvention techniques juridiques\_2021-06-16*

**Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur : régime budgétaire et financier des cégeps 2021-2022**

Cette lettre présente les règles budgétaires 2021-2022 pour des investissements dans l'ensemble du réseau de près de 150 M\$.

*Fichiers joints : Lettre\_MES\_Régime budgétaire et financier\_2021-07-16 et Régime\_budgétaire\_et\_financier\_cégeps\_2021-2022*

**Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur : subvention pour les infrastructures**

Cette lettre annonce une subvention de 3 569 520 \$ dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2021-2031.

*Fichier joint : Lettre\_MES\_Subvention infrastructures\_2021-08-10*

## **Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur : financement pour le projet**

### **« Worldchat Education »**

Cette lettre informe de l'octroi d'une aide financière maximale de 350 000 \$ (2021-2022 et 2022-2023) pour le projet de plateforme d'apprentissage des langues secondes « Worldchat Education ». Il s'agit de la deuxième phase du projet qui est piloté par M<sup>me</sup> Anne-Marie Lafortune, enseignante du campus de Gaspé.

M. Jean Gagné présente le projet aux membres du conseil.

*Fichier joint : Lettre\_MES\_Worldchat\_Education\_2021-08-12*

## **Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur : subvention pour l'intégration des communautés culturelles et l'éducation culturelle**

Cette lettre informe de l'octroi d'une aide financière maximale de 9 100 \$ (2021-2022) dans le cadre du programme Soutien à l'intégration des communautés culturelles et à l'éducation interculturelle au collégial.

*Fichier joint :*

*Lettre\_MES\_Intégration\_communauté\_culturelle\_éducation\_interculturelle\_2021-08-31*

## **Lettre de l'Autorité des marchés publics : fermeture du dossier**

Cette lettre de l'Autorité des marchés publics informe le Cégep de la fermeture de l'examen portant sur certains aspects de l'entente conclue avec Collège Matrix. L'examen n'a révélé aucun manquement au cadre normatif applicable.

*Fichier joint : AMP\_Lettre de fermeture\_Cégep de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine\_2021-09-15*

## **18. DÉPÔT DU VOTE ÉLECTRONIQUE DU 5 OCTOBRE 2021 SUR LES NOMINATIONS À LA COMMISSION DES ÉTUDES**

La secrétaire générale présente la résolution découlant du vote électronique du 5 octobre 2021.

Il s'agit de la résolution CA-2121-12 sur les nominations des responsables de programmes à la Commission des études qui se lit comme suit :

« **Considérant** que les personnes responsables ont été choisies par les assemblées syndicales ;

**Considérant** que la direction générale recommande leur nomination ;

**Considérant** l'article 3.1 du règlement sur la Commission des études (règlement n° 10) qui prévoit que les cinq responsables de programmes sont nommés à la Commission des études par résolution du conseil d'administration ;

Sur une proposition de M<sup>me</sup> France Côté, appuyée par M<sup>me</sup> Caroline Stevens, il est résolu de :

Nommer les personnes suivantes à la Commission des études à titre de responsable de programme, et ce, pour un mandat de deux ans :

- M. Samuel Morin, responsable de programme technique du campus de Gaspé ;
- M. Éric Labbé, responsable de programme préuniversitaire du campus de Gaspé ;
- M. Olivier Provencher, responsable de programme préuniversitaire du campus de Gaspé (substitut pour le poste réservé aux Îles-de-la-Madeleine) ;
- M<sup>me</sup> Josianne Landry-Allard, campus de Carleton-sur-Mer ;
- Poste vacant, École des pêches et de l'aquaculture du Québec. »

Résolution CA-2122-12

Le rapport de vote électronique et la résolution qui en découle sont consignés au procès-verbal de la présente réunion.

*Fichier joint : Rapport\_vote\_électronique\_Nominations\_Commission\_Étude\_2021-10-05*

## 19. DÉPÔT DU VOTE ÉLECTRONIQUE DU 5 OCTOBRE 2021 SUR L'OCTROI DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT

La secrétaire générale présente la résolution découlant du vote électronique du 5 octobre 2021.

Il s'agit de la résolution CA-2121-13 sur l'octroi du contrat de déneigement des terrains du campus de Gaspé pour les années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 qui se lit comme suit :

« **Considérant** l'appel d'offres publié du 2 au 23 septembre 2021 ;

**Considérant** la conformité de l'offre reçue ;

**Considérant** la situation du marché pour ce service dans la région de Gaspé ;

**Considérant** le résultat satisfaisant de la négociation avec l'entreprise ;

Sur une proposition de M. Jean-Étienne Solomon, appuyée par M. Guillaume Chassé, il est résolu :

D'octroyer le contrat à l'entreprise LES EXCAVATIONS DUBÉ ET CASSIVI INC. pour une somme de 235 651 \$, pour le service de déneigement sur les terrains du Cégep de la Gaspésie et des Îles — campus de Gaspé pour les années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

Du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 15 mai 2022 77 000 \$

Du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 15 mai 2023 78 540 \$

Du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 15 mai 2024 80 111 \$

**Total : 235 651 \$ »**

Résolution CA-2122-13

Le rapport de vote électronique et la résolution qui en découle sont consignés au procès-verbal de la présente réunion.

Fichier joint : *Rapport\_vote\_électronique\_Contrat\_déneigement\_2021-10-05*

## 20. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 9 JUIN 2021, DU 29 JUIN 2021 ET DU 5 AOÛT 2021

Les procès-verbaux sont déposés à titre informatif.

*Fichiers joints : Procès-verbal\_CE\_2021-06-09, Procès-verbal\_CE\_2021-06-29 et Procès-verbal\_CE\_2021-08-05*

## 21. INFORMATION DU PRÉSIDENT

Le président transmet les points d'information suivants :

### **Évaluation annuelle de la direction générale**

Le comité des ressources humaines a amorcé le processus d'évaluation annuelle de la direction générale.

### **Rencontres de la Fédération des cégeps**

Le Forum des présidents des conseils d'administration des cégeps et l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des cégeps auront lieu prochainement. Un retour sera fait par le président et la directrice générale lors d'un prochain conseil.

## 22. INFORMATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale transmet les points d'information suivants :

### **Suivi des travaux au campus de Carleton-sur-Mer**

Les travaux de rénovation extérieurs du campus de Carleton-sur-Mer sont presque terminés. Il ne reste que le bois d'ingénierie à installer la semaine du 18 octobre.

### **Inauguration du nouveau pavillon de la résidence étudiante**

L'inauguration officielle aura lieu le 29 octobre 2021. Le ministère a annoncé de nouveaux budgets qu'il serait possible d'utiliser pour financer une partie des travaux.

### **Projet de résidence étudiante à Carleton-sur-Mer**

Le ministère a annoncé de nouveaux budgets en lien avec les résidences. Ces sommes pourraient servir à financer la construction d'infrastructures et assurer leur fonctionnement. Devant l'importante pénurie de logements dans la Baie-des-Chaleurs, le Cégep est en discussion avec des partenaires pour déposer un projet de résidence au ministère. Les principaux partenaires sont la ville de Carleton-sur-Mer et la Commission scolaire René-Lévesque qui est propriétaire de terrains sur ce territoire. L'OBNL Groupe ressource en logements collectifs Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est également associé au projet.

### **Taux de vaccination**

La Direction de la santé publique a communiqué au Cégep les plus récents taux de vaccination.

- Communauté étudiante : 91,92 % pour le Cégep comparativement à 89,2 % pour l'ensemble du Québec
- Membres du personnel : Une proportion variant de 87,7 % à 96,2 %, selon le campus, comparativement à 91,5 % pour l'ensemble du Québec

À noter qu'il n'y a pas eu d'éclosion de COVID-19 dans les campus du Cégep.

## **23. INFORMATION DU DIRECTEUR DES ÉTUDES**

Le directeur des études transmet les points d'information suivants :

### **Ligue de hockey régionale**

La direction du Centre matapédien d'études collégiales d'Amqui a fait des démarches auprès du Cégep de Matane et du Cégep de la Gaspésie et des Îles pour démarrer, en 2022-2023, une ligue de hockey (est du Québec). Ce projet vise des objectifs de :

- Recrutement : intéresser les jeunes amateurs de hockey à s'inscrire dans une de nos institutions ;
- Réussite et persévérance : favoriser la réussite par l'engagement dans le sport et le maintien de saines habitudes de vie. La pratique d'un sport de façon engagée peut encourager les jeunes à persévérer dans leurs études.

Dans le cadre de ce partenariat, une ligue de hockey se mettra en place, permettant de soutenir un programme d'entraînement pendant l'année et de tenir entre trois et huit tournois de fin de semaine. Au besoin, des camps d'entraînement se mettront en place, l'objectif étant d'avoir une quinzaine de joueurs par équipe. Les équipes seront mixtes. Pour l'instant, le campus de Carleton-sur-Mer a confirmé sa présence, et une participation des Madelinots sera prévue lors d'un tournoi. Il s'agit d'une ligue mixte sans contact. Trois places par équipe seront réservées à des élèves de la formation professionnelle ou du secondaire.

En complément, le Cégep se structure aussi dans le domaine du volleyball féminin. Le campus de Gaspé a son équipe inscrite au RSEQ, et le campus de Carleton-sur-Mer vise d'en avoir une aussi à l'automne 2022.

À noter que tous les étudiantes et étudiants du Cégep sont couverts par des assurances en tout temps et en tout lieu.

### **Suivi des inscriptions de l'automne 2021**

Les demandes d'admission sont stables. En date du 20 septembre, 1022 étudiantes et étudiants sont inscrits comparativement à 1038 l'an dernier. La part des étudiants hors région est importante et chiffrée à 40 %. Le taux de rétention dans les programmes offerts par le Cégep est de 78 % ce qui est également stable comparativement à l'an dernier. À noter que les données démographiques des prochaines années sur la population des jeunes Gaspésiens et Madelinots devraient être favorables aux inscriptions au Cégep.

## **24. DÉPÔT DU PLAN DE TRAVAIL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DE LA DIRECTION DES ÉTUDES**

La directrice générale informe les membres du conseil que le plan de travail annuel de la direction générale et celui de la direction des études sont déposés à titre informatif. Les plans de travail permettent la réalisation des objectifs de la planification stratégique.

*Fichiers joints : Plan\_de\_travail\_21-22\_direction\_générale\_2021-10-03, Plan\_de\_travail\_21-22\_direction\_des\_etudes\_2021-09-09*

## 25. SUIVI BUDGÉTAIRE

La directrice des ressources matérielles et financières, M<sup>me</sup> Karoline Morris, présente le suivi budgétaire au 30 septembre 2021, notamment concernant l'état d'avancement des dépenses liées à l'enseignement régulier et les résultats des services autofinancés. Elle répond également aux questions des membres du conseil. À noter qu'au 30 septembre, 25 % de l'année budgétaire est entamé.

### Enseignement régulier

- 20,11 % du budget est dépensé.
- Les dépenses suivent globalement les prévisions.

Des questions sont posées sur les coûts d'énergie. Bien que plusieurs améliorations aient été effectuées dans les installations du Cégep au cours du temps, les membres du conseil nomment l'importance d'avoir une approche écoénergétique dans les installations du Cégep. Cet aspect fera sans doute l'objet de discussion lors de l'élaboration de la prochaine planification stratégique.

### Services autofinancés

- Collegia : les données n'étaient pas toutes disponibles pour faire un suivi au 30 septembre. Même si des incertitudes persistent quant aux activités du campus de Montréal, en raison des retards relatifs à l'émission des permis d'études par le Fédéral, il n'est pas envisagé de faire des modifications aux prévisions budgétaires pour le moment.
- Résidences : 260 chambres sont louées sur un potentiel de 283 chambres. La grande majorité des chambres qui ne sont pas louées sont en rénovation. Sensiblement le même nombre de chambres sont louées pour l'hiver, ce qui respecte les prévisions de revenus. Le seul imprévu est en ce qui concerne les dépenses pour les coûts de conventions (congé maladie).
- Centre sportif : les revenus sont plus bas que prévu en raison des ratios imposés par la santé publique et du manque de main-d'œuvre pour offrir davantage de plages horaires. L'atteinte de l'équilibre demeure précaire pour ce service.

- Gymnase de Carleton : le partenariat est en démarrage et les prévisions sont respectées.
- Formation continue dans le secteur des pêches : les données n'étaient pas toutes disponibles pour faire un suivi au 30 septembre.

*Fichier joint : Suivi\_budgétaire\_2021-09-30*

## 26. SUIVI DES TRAVAUX DU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Le comité de gouvernance et d'éthique a tenu sa première rencontre le 4 octobre dernier. M. Joey Fugère, porte-parole du comité, informe les membres qu'un questionnaire d'autoévaluation sur leur participation au conseil d'administration leur sera transmis dans les prochaines semaines. Les réponses à ce questionnaire permettront au comité d'établir son plan de travail pour l'année 2021-2022 en se basant sur les besoins prioritaires des membres.

Les membres du comité font appel à la collaboration des administrateurs pour répondre promptement à ce questionnaire.

*Fichier joint : Rapport\_Comité\_Gouvernance\_Éthique\_2021-10-04*

## 27. SUIVI DES TRAVAUX À LA RÉSIDENCE ÉTUDIANTE

La directrice générale présente les plus récentes informations concernant les travaux à la résidence étudiante. Les travaux de rénovation des trois pavillons et des appartements 24 à 30 sont amorcés. Les couvertures des trois pavillons sont terminées. Les fenêtres, les finitions intérieures, l'isolation et la brique seront terminées d'ici la fin octobre. La tôle sur les couvertures et sur les murs sera installée d'ici Noël. Les travaux avancent bien malgré des retards de livraison de matériaux et des surprises au niveau des fondations (plusieurs fissures non prévues).

## 28. SUIVI DU CAMPUS DE MONTRÉAL

M<sup>me</sup> Geneviève Beauséjour, directrice des activités d'enseignement au campus de Montréal, présente les plus récentes informations concernant le campus de Montréal :

- Les cours ont repris en présence graduellement au campus de Montréal (17 groupes). Pour la plupart des groupes, l'enseignement est comodal puisque, dans la majorité des groupes, il reste des étudiants en Inde qui sont toujours en attente de documents.
- Plusieurs étudiants de l'automne 2021 ont choisi de reporter leur inscription à l'hiver 2022, compte tenu du fait que la session d'automne a été annulée.
- Le campus compte actuellement environ 550 étudiants ; ce chiffre devrait diminuer à 400 vers la fin octobre, compte tenu des cohortes qui obtiennent leur diplôme.
- Le traitement des demandes de permis d'études a repris : 42 demandes acceptées, 66 demandes sans réponse et 71 demandes refusées.
- Pour les 71 demandes refusées, 40 étudiants ont demandé des remboursements, les autres poursuivent leur démarche pour obtenir de nouveau un permis.
- Le taux de refus est anormalement élevé, mais la situation n'est pas particulière au campus de Montréal : il en est de même partout au Canada, particulièrement pour les étudiants en provenance de l'Inde.
- Le recrutement d'étudiants pour les programmes francophones augmente, ce qui laisse présager la possibilité de cohortes en français possiblement en janvier, mais plus réalistement en mai, considérant le délai de traitement dans les pays visés par le recrutement (autour de 9 mois).
- Quatre programmes sont visés pour être offerts en français : *Éducation à l'enfance*, *Gestion de projet* et deux programmes de Matrix que le Cégep va offrir à deux cohortes : *Gestion de la chaîne d'approvisionnement* et *Génie civil*.
- Le recrutement en français se fait principalement en Afrique de l'Ouest, en Afrique du Nord ainsi qu'en Amérique du Sud (Brésil).

- Le Cégep a reçu 157 demandes d'admission pour la session d'hiver 2022. La date limite pour faire une demande d'admission pour les étudiants hors Canada est le 1<sup>er</sup> novembre.
- L'équipe a commencé à travailler sur des portraits d'étudiantes et d'étudiants qui sont inscrits dans des programmes non traditionnels (exemple : un étudiant dans le programme *Éducation à l'enfance*). Un premier portrait peut être consulté sur la page Facebook. De grands efforts sont déployés afin de s'assurer de la présence de cohortes en janvier afin de sécuriser les recruteurs. S'il n'y a pas d'étudiants en janvier, ça sera inquiétant.

Les membres du conseil proposent que davantage d'activités du campus de Montréal soient diffusées sur la page Facebook du Cégep.

## 29. SUIVI DES ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL

M. Sylvain Vachon présente les plus récentes informations au sujet des projets à l'international et répond aux questions des membres.

### Projet ORA et GEFI

Les projets au Sénégal suivent leur cours normalement.

### Projet APOCEB

Le projet se déroule dans les pays suivants : Sénégal, Gambie, Guinée-Conakry et Guinée-Bissau. Un coup d'État a eu lieu en Guinée-Conakry qui eut pour effet de ralentir les opérations dans le pays. Les experts et employés locaux n'ont pas pu se déplacer. Le ralentissement est également dû à une saison des pluies particulièrement intense. Le site du projet est situé loin de la capitale. Le partenaire local assure avoir pris les dispositions avec les autorités militaires et gouvernementales pour déplacer les équipes du Cégep de manière sécuritaire jusqu'au site du projet.

Affaires mondiales Canada a contacté le Cégep pour proposer de prolonger le projet d'un an. Cette prolongation serait accordée avec une rallonge budgétaire ainsi que la possibilité d'ajouter des activités. La demande est en préparation.

### Nouveau projet

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation (FAO) a invité le Cégep à déposer un projet pour le développement de programmes de formation à distance. La proposition du Cégep a été acceptée, et les modalités contractuelles restent à convenir.

### Bureau de Dakar

Un lac-à-l'épaule s'est tenu avec l'équipe de direction et les cadres concernés par les activités internationales. L'objectif était d'évaluer la possibilité d'institutionnaliser les activités à l'international en rapprochant les activités du bureau de Dakar avec les services et campus du Cégep. Cette activité a permis de créer des liens et de nourrir la réflexion sur l'organisation du travail dans les projets à l'international. D'ici quelques semaines, un organigramme des activités internationales sera présenté à la direction générale.

À noter que la conformité des contrats de travail avec les employés sénégalais a également été validée par un avocat qui s'est assuré du respect des contrats avec les lois du travail du Sénégal.

### Recherche-étude

Des travaux sont en cours pour intégrer le volet international dans le volet recherche-étude. La communauté étudiante démontre un réel engouement à cette perspective.

*Fichier joint : Synthèse\_Projets\_International\_2021-10-09*

## QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est ajoutée.

## 30. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le 24 novembre 2021 de 15 h à 18 h (heure de la Gaspésie).

## 31. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le président lève la séance après épuisement de l'ordre du jour à 17 h 41.

Après la levée de la séance, les administrateurs sont invités à visionner un slam enregistré en l'honneur des personnes qui ont pris leur retraite en 2020 et en 2021.

## SIGNATURES



---

Carol Cotton  
Président du conseil d'administration



---

Yolaine Arseneau  
Directrice générale et secrétaire générale